A

(N° 137.)

Chambre des Représentants.

Séance du 10 Février 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Van Cutsem, *au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur* André Panési.

Messieurs,

Le sieur André Panési, né le 8 octobre 1792, dans le grand-duché de Gênes, constructeur de navires dans la ville d'Ostende, qu'il habite depuis quinze ans, et marié à une femme belge dont il a quatre enfants, a été signalé par les autorités supérieures, qui ont été consultées sur sa demande, comme un homme à l'abri de reproches et qui mérite d'obtenir la qualité de Belge.

Le Secrétaire, *Pour le Président,*

J. VAN CUTSEM. **HENOT.**